

# Ne plus se taire

Par Cherif DERBAL \*

Mohamed Benchicou nous revient, après une éclipse de plus de deux ans, décidée par les tenants du système de gestion, imposé depuis l'été 1962 à notre peuple... pour l'édification des millions de jeunes désœuvrés qui peuplent les rues de nos villes et villages et qui ne rêvent que d'un ailleurs problématique, un rappel historique s'impose.

A l'été 1962, les "indigènes" que nous étions durant 132 ans, pouvions crier à la face du monde notre bonheur d'être enfin un Peuple, une Nation ...

Nous espérons légitimement étaler notre fierté de la dignité retrouvée, après les immenses sacrifices consentis sans compter face à la puissante armée coloniale française dont les généraux, humiliés au Vietnam, entendaient se rattraper chez nous pour maintenir coûte que coûte l'Algérie dans le giron de l'empire colonial français, contre le cours de l'Histoire...

L'extraordinaire joie de notre peuple à la suite du référendum d'autodétermination exprimait d'abord le soulagement : la guerre est enfin finie ! Il n'y aura plus de ratissages, de bombardements, plus d'incendies de nos forêts. Les rafles, le couvre-feu, les tortures, les emprisonnements et internements appartiennent désormais au passé.

Puis vint le cauchemar de la nouvelle colonisation de l'Algérie...

Des individus fourbissant leurs armes dans des "maquis" situés au... Maroc et en Tunisie, pendant que notre peuple faisait face aux tories de l'impérialisme français, sont entrés en force par les frontières ouest et est du pays, sanglés dans leurs uniformes neufs et paradant avec un matériel militaire qu'ils allaient désormais étrenner dans nos villes et villages...

Qui étaient-ils ? Certains étaient nés à l'étranger, y avaient vécu jusqu'à l'âge adulte et n'ont foulé le sol du pays de leurs aïeux qu'après la fin de la guerre de Libération nationale.

D'autres venaient directement de l'armée française où ils étaient des sous-officiers de carrière, fraîchement promus officiers par la grâce d'un général de Gaulle. Les premiers se faisaient très discrets sur leurs origines, les seconds, déserteurs pour la plupart, n'entendaient pas non plus s'étaler sur leur passé récent, de crainte d'avoir à s'expliquer sur certains actes ou comportements négatifs.

Les uns et les autres montraient en revanche un zèle et une docilité qui plaisaient à leurs chefs autoproclamés.

Bien évidemment, il y avait aussi une multitude de jeunes issus des camps ouverts en Tunisie et au Maroc pour accueillir les milliers de familles chassées de leurs douars situés en zone frontalière par les bombardements de l'ar-

mée française.

L'ensemble formait donc l'armée des frontières.

Les chefs de cette armée des frontières grisés par la facilité avec laquelle leurs troupes sont entrées en Algérie en 1962 sans rencontrer de résistance armée, obnubilés en cela par la puissance que leur conféraient les mitrailleuses et les chars et chevillés dans leur foi d'être des "sauveurs de la Patrie" étaient déterminés à régner sans partage sur le pays, son peuplement, sa faune et sa flore quoiqu'il en coûte pour les malheureux algériens !

**L'Etat national dont nous rêvions est désormais squatté ; il devient une dépendance pleine et entière d'un pouvoir clanique.**

Qui étaient-ils ces bénéficiaires du fruit du combat de Libération nationale ?

Ils avaient érigé autour de leurs personnes un voile de mystère d'une telle opacité que plus de 40 ans après, les nouvelles générations sont dans l'incapacité de connaître leur passé. Ils sont très nombreux, ceux qui croient innocemment en l'existence d'un "maquis au Mali".

Dès leur accaparement du pouvoir, ils décidèrent de fabriquer une histoire officielle, sorte de chronologie soigneusement expurgée de tout fait susceptible de susciter des interrogations.

Amnésie et opacité ! Hier, mots d'ordre dans cette "armée des frontières". Aujourd'hui, maîtres mots chez les détenteurs du pouvoir qui en sont les héritiers.

Pour parvenir au pouvoir et s'y maintenir, ils concevrent dans les bases arrière hors du pays une police politique d'une impitoyable et redoutable efficacité. Assassinats en et hors d'Algérie (Ramdane Abbane notamment), internements arbitraires de figures emblématiques (Ferhat Abbas par exemple), tortures, accaparement de biens de la collectivité nationale.

Aux chars et mitrailleuses capables de semer la mort se sont ajoutés des instruments moins visibles mais ô combien terrifiants et douloureux : la matraque en caoutchouc, le pneu usagé, le tuyau d'arrosage, la dynamo électrique, les bouteilles en verre... Toute une panoplie de moyens par lesquels des auxiliaires zélés pouvaient impunément injecter la douleur dans les corps et humilier les dignités de ceux et celles qui "osaient", voire sur lesquels pesaient seulement des soupçons... Malheur à celui qui tentait de savoir "qui est qui" ?

Les techniques et méthodes employées par les militaires fascistes de la France coloniale pour arracher des "aveux", ont été affinées par leurs émules algériennes. La malheureuse Algérie post-coloniale leur servira d'immense laboratoire sous l'œil amusé ou indifférent des maîtres du pays conquis.

Au lendemain du coup d'Etat du 19 juin 1965, un membre du Conseil de la révolution tenait aux responsables syndicaux le discours suivant :

"Nous sommes au pouvoir pour trente ans. Nous ne permettrons aucun désordre et sommes prêts à éliminer un million d'individus s'il le faut" !

Ce personnage quittera la scène politique quelques années seulement après le coup de force et ne survivra que très peu encore avant de mourir chez nos voisins marocains...

Le régime autoritariste imposé aux Algériens en 1962, populiste — avec une coloration civile — deviendra plus militaire et plus dogmatique avec le coup d'Etat du 19 juin 1965.

Aux brigades présidentielles — officines de tortionnaires — dont disposait Ben Bella, les promoteurs du coup de force contre l'ancien président de la République, s'appuieront désormais sur la "Sécurité militaire" de sinistre mémoire.

Sans ménagement aucun, celui qui a servi de paraveau pour la mainmise sur l'Etat algérien, sera jeté aux oubliettes et "Sa" Constitution (approuvée par des militants du Parti dans une salle de cinéma) promulguée le 10 septembre 1963, sera suspendue.

Après treize années de non droit, les successeurs de Ben Bella daigneront octroyer aux Algériens une Constitution (promulguée le 22 novembre 1976 par l'ordonnance n° 76-97) qui fera du socialisme une option irréversible, aboutissement logique de la Révolution du 1er Novembre 1954 (art. 10)...

Son art. 14 mérite le rappel : la propriété de l'Etat est établie de manière irréversible sur les terres pastorales agricoles ou à vocation agricole... les entreprises, banques, les moyens de transport, etc. Le monopole de l'Etat est établi de manière irréversible sur le commerce extérieur et de gros...

La mort en 1978 de l'initiateur du coup d'Etat du 19 juin 1965, annoncera un toilettage de "Sa" Constitution. Il interviendra par la loi n° 79-06 du 07 juillet 1979.

Toutefois l'option irréversible du peuple qu'est le socialisme ne disparaîtra que par l'effet de la nouvelle Constitution (23 février 1989)...

Désormais, le pouvoir sérieusement mis à mal en octobre 1988 n'effraie plus les Algériens.

Sa police politique n'est plus ce qu'elle était...

La crainte d'avoir à rendre des comptes un jour devant le Tribunal pénal international y est pour quelque chose.

A Mohamed Benchicou et à tous les journalistes qui ont goûté de la prison, je veux manifester ma sympathie et ma solidarité. Je veux leur dire que leur combat est le mien, il doit être

celui de tous ceux et toutes celles qui n'entendent pas assister les bras croisés devant la déliquescence de notre Etat national, la paupérisation de notre peuple et le désespoir de nos jeunes dont sont responsables les dirigeants du pays.

Qu'il me soit permis d'ajouter mon admiration pour l'homme d'Etat qu'est Monsieur Ahmed Benbitour.

Sa réflexion lucide, terriblement irréfutable procédée du devoir militant et patriotique d'éveil des consciences. Elle interpelle en premier les hommes du Pouvoir terrés dans un silence assourdissant...

**Qu'est-ce qui peut alors ébranler les certitudes de "ceux d'en haut" ?**

Ni les billets de Hakim Laâlam, de Amari Chawki, Mustapha Hammouch et autres ;

Ni les caricatures de Dilem, Hic et autres ;

Ni les analyses et mises en garde solennellement proférées par les meilleurs des fils et filles de notre pays n'ont entraîné la moindre réaction de ceux qui continuent à confisquer l'Etat national ;

- Qu'importe l'absence de projet de société ;

- Qu'importe la démographie démentielle qui hypothèque l'avenir ;

- Qu'importe les détournements et atteintes quotidiennes au patrimoine de la communauté nationale ;

- Qu'importe que des centaines de milliers de jeunes Algériens ne rêvent que d'un ailleurs ;

- Qu'importe que des responsables de la terreur obscurantiste se pavent dans nos villes et villages, prêts à en découdre avec ceux qui osent les regarder en face ;

- Qu'importe le classement de notre pays parmi les plus corrompus de la planète ;

- Qu'importe qu'en matière de développement humain l'Algérie se classe au bas de l'échelle mondiale ;

- Qu'importe, qu'importe... Le régime se taire ; il croit que l'amnésie et l'opacité qui ont toujours caractérisé ses méthodes de gouvernance, peuvent encore le sauver ? Que non pas !

Nous nous devons de continuer à l'interpeller, à lui réclamer des comptes, à exiger la restitution de l'Etat qu'il a squatté en 1962.

C. D.

\* Ancien combattant de la guerre de libération nationale (emprisonné de 1957 à 1962), cadre de l'Etat à la retraite (ancien magistrat de l'ordre judiciaire, ancien Président de Chambre à la Cour des Comptes, haut fonctionnaire au ministère des Affaires étrangères et à la présidence de la République.

## Que le débat s'engage

Suite de la page 24

### \* La capacité d'absorption

Tout le monde sait et bien évidemment, Benachou, le premier — et nous osons à peine le rappeler tant ce rappel est banal — que cette notion de capacité d'absorption a toujours suscité des débats et notamment quand il s'agit d'économies en voie de développement. Deux thèses ont dominé ces débats :

a) La première est celle qui consiste à affirmer que la capacité d'absorption (un investissement) d'une économie détermine le volume d'investissements possible : il ne faut pas investir plus que ne peut absorber l'économie. Belaïd Abdesselam, en son temps déjà, répondait à ce point de vue, en l'état de l'économie algérienne durant la décennie 1960, nous n'aurions jamais industrialisé, car nous n'avions ni l'électricité, ni le gaz, ni les infrastructures, ni les ingénieurs et managers pour lancer de vastes programmes de construction de plateformes industrielles. Selon ce point de vue d'ailleurs, les pays sous-développés sont condamnés à le rester.

b) La seconde thèse est celle des "déséquilibres dynamiques", selon laquelle la capacité d'absorption d'une économie s'élargit précisément par l'investissement c'est l'investissement dans les différents secteurs qui fait sauter l'un après l'autre les goulots d'étranglement qui rétrécissent la

capacité d'absorption d'une économie. L'expérience algérienne d'industrialisation confirme cette thèse même si le prix payé a été élevé. Mais comme disait le président Boumediène : "Peut-on apprendre à monter à cheval, si on a peur de tomber ?"

Et justement, une autre utilisation de l'épargne pourrait élargir encore plus la capacité d'absorption de notre économie tant en l'intégrant positivement au processus de mondialisation encore en cours. D'ailleurs, Benachou lui-même y consacre quelques développements, malheureusement trop rapides à la fin de sa contribution.

Après avoir annoncé qu'il y avait un problème de capacité d'absorption sur lequel il allait revenir, Benachou abandonne cette piste (qu'il sentait sans issue ?) pour souligner que la crise de l'économie algérienne est une crise de l'offre. Et il a tout à fait raison.

Mais là, où son propos est discutable, c'est lorsqu'il semble faire confiance à la "main invisible" des différents marchés, aidés quelque peu par l'Etat, pour réaliser une allocation de ressources judicieuse et favorable à une croissance économique robuste et durable. Il écrit : "Une action multiforme sur les différents marchés, en agissant sur la stratégie des acteurs (entendez investisseurs privés),

pour... l'orienter vers les secteurs porteurs, est de nature à produire un taux de croissance global plus important..." L'Etat ne doit donc pas être investisseur, mais se contenter d'utiliser le marché pour orienter la stratégie des acteurs.

Ainsi, Benachou en appelle aux différents marchés pour prendre en charge "ce qu'il constate lui-même c'est-à-dire l'ampleur des besoins économiques et sociaux de l'Algérie, ... la pauvreté salariale des cadres et des travailleurs de la sphère publique et la pauvreté tout court qui touche d'autres fractions de la population..." D'autre part, l'analyse sectorielle détaillée à laquelle il appelle a déjà révélé, en maintes occasions, le grand déficit en investissements dont souffrent tant l'industrie, l'agriculture que les services. Doit-on attendre que "les marchés" fassent leur travail pour sortir l'offre de sa crise ?

"Ouvrir la voie à la reconquête du marché intérieur mais aussi à la conquête de marchés extérieurs, en économie ouverte", comme le suggère Benachou passe entre autres par la fabrication de champions publics et privés, la construction de technoparcs, de "zones d'activité intégrées" associant entreprise, université, qu'il faut au préalable "mettre à niveau" et autorités (des "pôles de compétitivité" comme on les appelle

en d'autres lieux). Cela passe aussi par la création de grandes écoles de formation de compétences et qualifications qui manquent à notre économie.

D'autre part, diminuer quelque peu de notre dépendance alimentaire nécessite de faire la "révolution agricole" qui attend toujours d'être réalisée chez nous.

N'est-ce pas là quelques pistes possibles pour une autre utilisation, productive, de notre épargne ? De plus, de tels investissements contribueront à élargir la fameuse capacité d'absorption qui semble préoccuper Benachou.

### \* Le fonds de régulation des recettes

Un dernier mot sur le fonds de régulation des recettes. Il s'agit là de réserves financières constituées pour stabiliser à moyen/long terme le budget de la nation. C'est là une vieille recommandation des institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et Fonds monétaire) pour tenter de stabiliser financièrement les économies des pays producteurs de matières premières exportables soumises à une grande volatilité des prix mondiaux. Le FRR n'est certainement pas une "trouvaill" algérienne.

D'ailleurs, tous les pays exportateurs de pétrole à l'exception de l'Arabie Saoudite et Qatar ont constitué des FRR. Doit-on brader de l'argent pour les années de vaches

### Abdelmadjid Bouzidi

maigres alors que les Algériens y sont déjà, thésauriser pour stabiliser le budget et rembourser à un rythme plus rapide la dette publique interne alors que l'économie algérienne a tellement besoin d'investissements productifs dans les divers secteurs.

Est-ce qu'il est judicieux, parce que la gouvernance a été et est encore mauvaise et au nom d'une orthodoxie financière excessive de dissuader les Algériens de reprendre l'aventure du développement économique qui seule pourra les sortir de la pauvreté ?

Doit-on se contraindre à l'immobilisme malgré l'existence d'une importante épargne ?

L'urgence n'est-elle pas à l'élaboration et l'adoption de perspectives décennales de l'économie nationale qui définissent un plan cohérent d'affectation des ressources fondé sur des choix sectoriels tenant compte des contraintes et des nouveaux enjeux ? Peut-être que de telles perspectives décennales qui définissent forcément nos besoins financiers pour les dix années à venir nous conduiront-elles à éviter de rembourser par anticipation une dette extérieure qui, somme toute, était largement soutenue. Que le débat s'engage !

A. B.